

Appel à candidature /
Consultation pour la
réalisation d'un logo,
d'une charte graphique
et de modèles de
supports de
communication pour la
création de la saison
culturelle : « WAHOU !
».

Eléments de contextualisation.....	2
La création d’une saison culturelle : « WAHOU ! »	2
Un projet porté par la Communauté de communes du Grand Chambord dans le cadre d’une Opération Grand Site de France	2
« WAHOU ! », une saison culturelle dédiée au paysage	3
« WAHOU ! » 2022 et 2023	4
Le Pressoir, un espace d’exposition articulé avec l’ensemble du territoire du Grand Chambord	5
Les enjeux du projet de communication.....	5
Une identité graphique marquée par l’émotion	5
Objet de la consultation	6
La réalisation d’une charte graphique	6
La réalisation d’un modèle pour chaque support.....	6
Dépôt à l’INPI.....	7
Sélection du prestataire et mise en oeuvre du projet	8
Sélection du prestataire.....	8
Mise en oeuvre du projet.....	8
Règlement de la consultation	9

Éléments de contextualisation

La création d'une saison culturelle : « WAHOU ! »

Un projet porté par la Communauté de communes du Grand Chambord dans le cadre d'une Opération Grand Site de France

La Communauté de communes du Grand Chambord (CCGC) est située au cœur du Loir-et-Cher. Créée au 1^{er} janvier 2002, elle compte environ 21000 habitants répartis sur 16 communes rurales, à proximité de Blois et d'Orléans. Au centre du territoire est implanté le Domaine national de Chambord, considéré comme l'un des plus beaux châteaux de la Loire, qui bénéficie d'un écrin forestier remarquable lui-même préservé au moyen d'un mur de 32 kilomètres de long classé au titre des monuments historiques. Le bord de Loire est classé patrimoine mondial de l'Unesco. Les villages de Sologne bénéficient quant à eux d'un environnement remarquable fait de forêts et d'étangs.

Fort de ces atouts, le Grand Chambord s'est engagé dans une démarche à haute valeur ajoutée de labellisation de son territoire en Grand site de France (Opération Grand Site - OGS), enjeu majeur de son développement futur et élément central de son projet de territoire. Par cette volonté, la conservation, la restauration et la valorisation du paysage est placée au cœur du projet de la communauté de communes. La contribution de la politique de développement culturel du Grand Chambord à l'OGS se concrétise aujourd'hui par la création d'une saison culturelle annualisée dédiée au thème du paysage : la saison « WAHOU ! ».

« WAHOU ! », une saison culturelle dédiée au paysage

« WAHOU ! », cette interjection exprimant l'émotion spontanée face à la beauté des paysages du Grand Chambord, est le nom choisi pour la saison culturelle. Son orthographe n'est pas arrêtée.

Le thème du paysage sera traité de manière très ouverte et très large, en faisant écho à tous les registres de l'identité du territoire et des différentes manières de l'habiter et d'y vivre : le patrimoine matériel et immatériel, l'architecture, la gastronomie, la biodiversité, les modes de vie, l'histoire du territoire, etc.

Le cœur de cette programmation, revenant chaque année d'avril à octobre, sera constitué de deux expositions d'art contemporain et de rendez-vous culturels en lien avec elles.

Concernant les expositions, toutes les disciplines plastiques pourront être convoquées, afin de favoriser une grande diversité de propositions artistiques : photographie, dessin, peinture, sculpture, installations, vidéo, pratiques hybrides, etc. Elles seront le fruit de la résidence d'artistes sur le territoire du Grand Chambord et de la participation des habitants à des projets de création artistique (via les écoles, les EHPAD, la mobilisation d'associations, etc.).

Les rendez-vous culturels pourront prendre différentes formes : vernissages, visites guidées, conférences, performances, rencontres avec des experts du paysage et des chercheurs.

La saison « WAHOU ! » s'adresse à tous les habitants du territoire (passionnés de nature ou de culture, personnes à la recherche d'une animation ou d'une destination de promenade...), aux amateurs d'art contemporain du département et aux touristes de passage dans la région.

« WAHOU ! » 2022 et 2023

La 1ere édition de « WAHOU ! » aura lieu, de manière exceptionnelle en termes de calendrier, du mois d'octobre au mois de décembre 2022. Une seule exposition, accompagnée d'un seul programme culturel, sera donc proposée. Cette exposition sera la restitution de la résidence 2020-2022 des artistes Marion Dutoit, Maroussa Leclerc et Stéphanie Buttier à l'Ehpad la Bonne Eure (Bracieux). Elle sera accompagnée de différents rdv culturels, artistiques et/ou conviviaux : rencontre d'artistes, ateliers de pratique pour enfants, animations de village...

La saison 2023 sera marquée par deux expositions :

- D'avril à juin, une exposition dédiée aux architectes et paysagistes de « Quand même », avec lesquels le Grand Chambord travaille depuis 2016 pour la création d'installations paysagères. Une programmation spécifique sera proposée pour mettre en valeur ces installations implantées dans différentes communes : performances artistiques sur les sites, randonnées, repas conviviaux, etc. Un ensemble de partenaires sera associé pour porter ces différents rendez-vous : les communes concernées, l'ONF, les marins du Port de Chambord, etc.
- De juillet à octobre, une exposition de la plasticienne sonore Anne-Line Drocourt, qui travaillera sur le rapport d'intimité entre les habitants du territoire et Chambord. Cette action fait partie d'un projet plus vaste, en lien avec la collecte participative de photographies des habitants documentant leur(s) propre(s) histoire(s) avec le Domaine.

Le Pressoir, un espace d'exposition articulé avec l'ensemble du territoire du Grand Chambord

Les expositions de la saison culturelle « WAHOU ! » se développent dans un espace dédié nommé « le Pressoir ». Il est situé au cœur de la commune de Saint-Dyé-sur-Loire, connue pour être le port de Chambord et reconnue Petite Cité de Caractère.

La programmation associée se déploiera également dans d'autres lieux du territoire de la Communauté de communes (espaces publics, médiathèques, etc.) ainsi que dans d'autres lieux de la commune de Saint-Dyé (Maison de la Loire, commerces, bord de Loire...).

Les enjeux du projet de communication

Une identité graphique marquée par l'émotion

L'identité graphique de « WAHOU ! » doit émerger des émotions que les paysages procurent en Grand Chambord : l'éblouissement devant les couleurs changeantes de la Loire, la contemplation à laquelle pousse le paysage forestier et lacustre de Sologne, l'émerveillement face à la splendeur architecturale que constitue le château de Chambord. Cependant, le château ne doit pas constituer un élément identitaire au cœur de cette charte, car ce sont bien les paysages qui sont au centre du projet.

Elle doit renvoyer aux codes utilisés dans le secteur de l'art contemporain, mais sans rebuter les publics qui ne sont pas spécifiquement sensibles à ces esthétiques.

L'identité graphique de « WAHOU ! » devra être aisément déclinable sur tout support de toutes natures et de toutes tailles. Elle devra trouver facilement sa place dans et parmi les supports de communication de nos partenaires.

Objet de la consultation

La réalisation d'une charte graphique

La charte graphique de « Wahou ! » sera notamment composée d'un logo, des éléments de typographie et d'une palette colorimétrique. Est attendue ici une proposition portant sur la manière d'orthographier « WAHOU ! ». Cette charte pourra être déclinée sur tous nos supports. Elle sera par exemple utilisée pour dans nos communiqués ou dossiers de presse.

La réalisation d'un modèle pour chaque support

L'agence retenue déclinera cette charte en réalisant un Template pour les supports suivant :

Une affiche d'exposition. Qui pourra être imprimées en format A4 et A3.

Un flyer d'exposition. Il permettra de présenter chaque exposition et la programmation associée. Nous laissons à l'agence ou au graphiste retenu toute liberté de nous proposer une forme adaptée (plusieurs volets ou livret multi-pages). Le format devra permettre une manipulation et une diffusion aisées.

Une invitation pour les expositions. Adaptée pour des envois par courrier et courriel.

Une aide à la visite pour les expositions. A des fins de médiation, un document sera distribué aux visiteurs pour guider leur visite, leur présenter le propos de l'exposition, les artistes et les œuvres. Il pourra comporter également le programme culturel et les informations pratiques. Il pourrait prendre la forme d'une feuille A4 ou A3 pliée.

Un catalogue d'exposition. Chaque exposition sera accompagnée d'un catalogue en version numérique et en version papier. Les photographies d'œuvres et d'exposition seront privilégiées. Elles représenteront entre un tiers et la moitié des pages. La publication comportera notamment des textes présentant l'exposition, une interview des artistes, un texte court proposé par un chercheur extérieur au secteur de l'art travaillant sur les enjeux paysagers. Un format A5 ou proche est envisagé toujours pour faciliter sa manipulation et son transport. Ce document se développera sur un nombre de pages variable suivant les besoins, autour d'une quarantaine ou cinquantaine de pages.

Une bâche d'extérieure. Ce support sera utilisé pour présenter les deux expositions successives qui auront lieu au Pressoir. Elle sera actualisée et changée chaque année en début de saison et prendra place en extérieur sur la façade du bâtiment.

Les supports seront mis à jour par les services de la Communauté de communes. Ils doivent être pensés pour être facilement actualisables (architecture simple permettant aisément le remplacement des visuels et des textes).

Important à noter !

« WAHOU ! » est porté par la Communauté de communes du Grand Chambord. De ce fait, l'identité visuelle de cette saison culturelle doit être liée d'une manière ou d'une autre à celle de la Communauté de communes, tout en s'en émancipant pour mieux coller au caractère très spécifique du projet.

Dépôt à l'INPI

Le prestataire s'engage à déposer la création du logotype auprès de l'INPI.

L'auteur s'assurera donc que son dessin est original. L'avantage de déposer un dessin ou un modèle est d'obtenir cette double protection : droit d'auteur et propriété industrielle.

Le dessin ou modèle doit posséder un caractère propre, c'est-à-dire qu'il ne doit pas susciter une impression de déjà-vu dans son ensemble, par rapport à un dessin ou un modèle divulgué avant la date de protection accordée au dépôt.

Le prestataire se devra de faire les démarches de dépôt et d'en attester par la suite à la Communauté de communes du Grand Chambord.

Sélection du prestataire et mise en oeuvre du projet

Sélection du prestataire

Les candidats sont invités à envoyer un cahier de références portant sur des travaux déjà réalisés correspondant à l'objet de la commande décrite dans cette consultation. Ce document devra être accompagné d'un devis portant sur l'ensemble de la commande (voir le détail plus loin).

Aucune création n'est demandée à ce stade. Les élus délibéreront sur le choix du prestataire à partir de ce document de présentation et de ce devis.

Mise en oeuvre du projet

a. Orientations graphiques

L'agence ou le graphiste retenu proposera trois orientations graphiques très différentes, chacune accompagnée d'un argumentaire. Le choix de l'orientation sera opéré par les élus.

b. Mise au point du projet à partir de l'orientation sélectionnée

Sur la base de la proposition graphique retenue et de nos éventuels retours la concernant, le prestataire réalisera les éléments de création attendus : logo, charte graphique et modèles pour les supports de communication.

c. Livrables

Le logo sera livré en plusieurs versions :

- Version couleur pantone, CMJN, RVB et monochrome.
- Version couleur pantone, CMJN, RVB et monochrome pour les fonds foncés et composés de photos
- Version monochrome noir, blanc et monochrome en réserve pour marquages produits

Fourniture des fichiers de chaque version du logo des points précédents sous formats numériques .eps, .ai, .jpeg, en 72 et 300 DPI (logiciels de référence : adobe Illustrator, In design) pour toutes exploitations.

L'agence ou le graphiste retenu s'engage à nous transmettre la totalité des fichiers sources liés au projet et à nous céder les droits d'exploitation.

Règlement de la consultation

1) Pièces et éléments à produire

Les candidats devront fournir les informations, références et éléments suivants :

- Présentation de la société et ou du graphiste : métiers, stratégie, chiffres d'affaires
- Cahier de références portant sur des travaux déjà réalisés correspondant à l'objet de la commande décrit dans ce cahier des charges. Le prestataire peut y intégrer ses intentions graphiques en présentant des planches d'inspiration. Le choix de ces références, explicité par écrit en une demi-page maximum, permettra de s'assurer de la compréhension de la commande par le candidat et d'identifier ce que seraient ses intentions graphiques.
- Tarif de la prestation, incluant les 3 orientations graphiques puis la réalisation du logo, de la charte graphique et des modèles de support. Une réunion en présence à la Communauté de communes du Grand Chambord doit également être prévue. Les tarifs sont à exprimer en euros et toutes charges comprises.

2) Critères de sélection

Les candidatures seront appréciées en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- Pertinence du cahier d'intention et des référence créatives
- Délais d'exécution
- Coût proposé pour la prestation

3) Modalités de réponse

Les offres devront nous parvenir par courriel à l'adresse suivante marion.vit@grandchambord.fr avant la date limite de réception des offres indiquées ci-après.

4) Rétroplanning

- Date de remise des candidatures : **le vendredi 24 juin 2022**
- Choix du prestataire : semaine 26 (du 27 au 30 juin 2022)

Contact :

Marion VIT

Responsable de la communication et du marketing territorial

marion.vit@grandchambord.fr / Tél : 06.72.52.10.44